



## LE BOIS : UNE ENERGIE D'AVENIR EN LIMOUSIN

Avec ses 585 000 hectares de forêt, (presque 4% des ressources françaises), le Limousin est tout indiqué pour développer une filière d'excellence de « bois énergie ». La production annuelle de sa forêt est de l'ordre de 4,5 millions de m<sup>3</sup> par an, dont la moitié seulement est exploitée. La structuration de la filière et la volonté politique de mettre en place une énergie propre adaptée à notre terrain local devraient permettre dans les prochaines années l'accroissement du nombre de chaufferies bois dans notre région. Le SEHV s'engage aux côtés des communes de la Haute-Vienne, pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.

### ■ Le chauffage automatique au bois

#### Une chaufferie automatique et son réseau de chaleur

Il existe actuellement plusieurs types d'appareils fonctionnant grâce au bois énergie : chaudière automatique à granulés ou à plaquettes forestières, chaudière à bûches, poêle à bois ou insert... Concernant les collectivités, les chaudières automatiques semblent aujourd'hui les plus adaptées. En effet, leur autonomie de fonctionnement est comparable au système traditionnel.

Lorsque la chaufferie doit alimenter un seul bâtiment, elle peut être disposée en sous-sol ou dans un local technique attenant. Dans ce cas, elle est directement reliée au réseau de chauffage.

Dans le cas de plusieurs bâtiments distants, ce qui est fréquemment le cas dans les communes, la chaufferie au bois est raccordée à un réseau de chaleur souterrain qui transmet son énergie aux différents sites grâce à des sous-stations (échangeurs entre le réseau et le système de chauffage du bâtiment).



Énergies Service public 87

#### Liminaire

Les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à opter pour le bois énergie. Elles souhaitent ainsi réduire leurs charges de fonctionnement et agir pour l'environnement et le développement local.

Avec la nouvelle génération de chaudières à bois automatisées et à haute performance, plusieurs solutions sont envisageables comme des chaudières avec ou sans réseau et utilisant soit des plaquettes, soit des granulés de bois.

#### Granulés ou plaquettes ?



Les chaudières automatiques fonctionnent généralement avec des plaquettes (bois déchiqueté) ou des granulés de bois (pellets) fabriqués à partir de la sciure.

Le choix entre ces deux combustibles se fait selon les approvisionnements locaux, la taille de la chaufferie et les contraintes d'implantation.



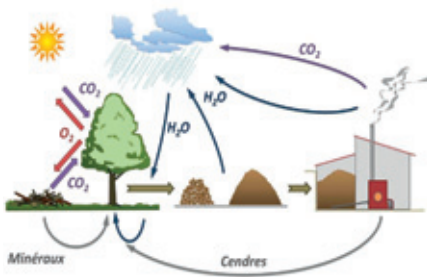
Les plaquettes, moins chères, nécessitent des investissements plus importants concernant le stockage du combustible ou l'aménagement de l'accès pour sa livraison.

Les granulés sont 3 à 4 fois moins encombrants et moins contraignants en termes d'approvisionnement, de stockage et de maintenance. Ils sont une très bonne solution pour les chaudières de petite puissance.

## ■ Les atouts du bois énergie

### Une énergie respectueuse de l'environnement

Le bois est une **énergie renouvelable**, neutre pour l'effet de serre car le  $\text{CO}_2$  rejeté lors de sa combustion est naturellement absorbé par la croissance des arbres. Avec une production dépassant largement la récolte actuelle, l'exploitation du bois favorise une gestion forestière durable. Il reste néanmoins impératif d'organiser une gestion rationnelle de la ressource pour assurer la pérennité du gisement.



D'autre part, les chaudières automatiques permettent une bonne combustion avec des rejets polluants minimisés.

### Un atout pour le développement local

Le bois énergie génère des emplois locaux, et contribue à l'entretien de l'espace et à la gestion rationnelle de la forêt.

La création de richesses au niveau local induit une diminution des importations et donc une augmentation des flux économiques à l'échelle régionale.

## ■ Le SEHV et les Chaufferies Bois

Le SEHV, convaincu par le bien fondé de cette énergie, a décidé d'aider ses collectivités à s'équiper en chaufferie bois, en leur prodiguant conseils et accompagnement techniques. Ainsi le service ESP-87 assiste les collectivités adhérentes à toutes les étapes du projet : l'émergence (étude d'opportunité), l'étude de faisabilité, la recherche de financements, l'accompagnement de la réalisation...

Quelques réalisations et projets assistés par le SEHV :

■ réalisé

■ en études/travaux

CHATEAU-CHERVIX	SAINT-JOUVENT	SAILLAT-sur-VIENNE	CHAMBORET	VAULRY	CHAMPSAC
Réseau 4 bâtiments communaux	Réseau 6 bâtiments communaux	Réseau 3 bâtiments communaux	Réseau 5 bâtiments communaux	Réseau 2 bâtiments communaux	Réseau 2 bâtiments communaux
Plaque forestière 150 kW	Plaque forestière 500 kW	Plaque forestière 200 kW	Plaque forestière 160 kW	Granulés 40 kW	Granulés 50 kW

### Stabilité des coûts et compétitivité à long terme

Le faible prix du combustible, local et donc indépendant des contraintes internationales, permet d'atténuer le coût de l'investissement de départ.

Les équipements ont des durées de vie de l'ordre de 20 à 30 années, ce qui rend leur impact sur le prix global parfaitement visible. La facture totale du chauffage est donc moins dépendante du prix du combustible : pour une chaufferie bois automatique, le combustible représente environ 30% de la facture, contre 80% pour les énergies fossiles !

La viabilité du projet est vérifiée par une étude de faisabilité en termes de coût global, c'est-à-dire en intégrant l'ensemble des coûts d'investissements et de fonctionnements, tout en prenant en compte l'augmentation du prix de l'énergie.

### Des possibilités de subventions

Les projets de chaufferie bois peuvent être aidés financièrement pour les études mais aussi pour les investissements.

Les financeurs peuvent être l'ADEME, le Conseil Régional, le Conseil Général, l'Europe ou bien le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Dans le cadre de l'adhésion au service ESP-87, le SEHV complète ces financements pour les études de faisabilité jusqu'à 80% du montant HT.